



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

53 N° 7 1926

Un grand évêque, Mgr Korum

Joseph CREUSEN

p. 499 - 511

<https://www.nrt.be/fr/articles/un-grand-veveque-mgr-korum-3206>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Un grand évêque : Mgr Korum

d'après une biographie récente (1).

Le 3 décembre 1921 s'éteignait pieusement dans son palais épiscopal Michel-Félix Korum, par la grâce de Dieu et du S.-Siège Apostolique, évêque de Trèves. Bien connu à l'étranger, et en particulier en Belgique, par le prestige de son admirable éloquence, il mérite surtout de retenir l'attention par les dons si variés de sa riche nature et la fécondité de son action épiscopale. Par les événements auxquels il fut mêlé pendant les quarante années de sa carrière épiscopale, sa biographie présente un intérêt d'ordre général, ce qui permet à son auteur de l'intituler avec raison un « Lebens- und Zeitbild ».

L'estime de ses confrères dans l'épiscopat se manifesta un jour dans cet éloge que lui adressa publiquement le prince-évêque de Breslau : « Ego princeps episcopus... tu princeps episcoporum ! » Français, Alsacien même d'origine, il con-

(1) *Michael Felix Korum, Bischof von Trier (1840-1921). Ein Lebens- und Zeitbild* von Jakob TREITZ, Pfarrer an der Liebfrauenkirche zu Trier. — München, Theatiner Verlag, 1925, 24×17 cm., 428 p. Prix : (cartonné) 12 Mk. Biographie extrêmement riche en documents, que l'auteur très occupé dans le ministère, n'a pas eu le temps de mettre pleinement en valeur. On lui saura gré d'avoir préparé à d'autres de précieux matériaux. Personne cependant ne parlera de Mgr Korum avec plus d'amour et de respectueuse admiration.

quit rapidement tous les cœurs de ses ouailles allemandes. Si sa mort fut un deuil pour tous ses diocésains, ils firent de ses funérailles un véritable triomphe.

La Providence lui avait réservé une carrière peu banale. Né le 2 novembre 1840 à Wickerschweier, à deux lieues de Colmar, fils d'un modeste instituteur, Félix Korum se distingua très tôt parmi ses compagnons autant par sa vigueur physique que par l'énergie de son caractère et la facilité de son talent (1). Après avoir achevé ses humanités et sa philosophie au collège libre de Colmar, il fut envoyé à l'université d'Innsbruck pour y suivre les cours de théologie. Il y conquist brillamment le grade de docteur à l'âge de vingt-cinq ans. Chargé d'abord des cours de philosophie, ensuite de théologie à Strasbourg, il ravissait les élèves par son enseignement débordant de vie, sa modestie, sa piété et sa délicate bonté. Quand les lois iniques de 1872 banniront de l'Allemagne, avec les Jésuites, un grand nombre d'autres religieux, l'abbé Korum essaiera de combler dans la mesure de ses forces la place laissée vide dans la ville diocésaine en s'adonnant, sans cesser son enseignement, à la prédication, aux œuvres de jeunesse et à la direction des âmes. Deux évêques, Mgr Dupont des Loges à Metz et Mgr Räss à Strasbourg, s'efforceront en vain de l'élever à la dignité de coadjuteur. Son humilité et son zèle lui firent repousser leurs avances et leurs plus instantes prières.

En 1880 il devenait archiprêtre et curé de la cathédrale à Strasbourg. Depuis un an à peine il occupait ces fonctions qui répondaient si bien à toutes ses aspirations quand, sans avoir été même pressenti, il s'entendit annoncer que Léon XIII, d'accord déjà avec le gouvernement prussien, l'avait choisi pour gouverner l'église de Trèves.

Après l'annexion, le jeune professeur n'avait eu qu'une

(1) Dans une série de beaux portraits en héliogravure, les traits du visage révèlent l'intelligence ouverte, la fermeté du caractère avec une bonté un peu malicieuse et une grande dignité, sans aucune apparence de hauteur.

préoccupation : se conformer aux dispositions providentielles et se faire tout à tous, aussi bien aux allemands immigrés qu'aux alsaciens vaincus, mais non soumis. C'est peut-être ce qui explique la faveur des chefs du gouvernement de Berlin.

On imagine sans peine la consternation et l'anxiété du curé de Strasbourg. Après avoir refusé de devenir coadjuteur de l'évêque de Metz, on voulait, écrivait-il, le forcer « lui ancien français à accepter un évêché en Prusse », et cela dix ans à peine après l'annexion. S'il redoutait le mécontentement attristé de ses compatriotes, la méfiance et l'antipathie de ses futures ouailles, il ne craignait pas moins les conflits probables avec le gouvernement de Berlin. Sans doute la période aigue du Kulturkampf était passée ; mais les lois persécutrices n'étaient pas rapportées et beaucoup de prêtres expiaient en exil ou dans les prisons leur fidélité à l'Église. L'abbé Korum, dans sa lettre au Cardinal Secrétaire d'État, ne cachait pas sa décision de s'opposer inflexiblement à toute exigence politique en désaccord avec les devoirs de la charge pastorale. Dès lors sa nationalité d'origine serait exploitée contre lui dans les moindres conflits. Ne deviendrait-elle pas aussi un obstacle le jour où il voudrait modifier des coutumes abusives ou prendre des mesures peut-être pénibles à plusieurs pour maintenir ou améliorer la discipline ecclésiastique ? Enfin, on l'arrachait à Strasbourg au moment même où il allait recueillir les premiers fruits de son zèle et pouvoir étendre son action.

Avec cette lettre, un télégramme était envoyé à Rome, au Saint Père lui-même, pour le supplier de ne pas maintenir sa décision. La réponse à Mgr Tarnassi, chargé de recevoir la profession de foi de l'évêque nommé, était libellée en ces termes : « Dites à Korum que son choix a été sérieusement pesé et est une résolution toute personnelle de Sa Sainteté — (confidentiel) — qui lui impose d'accepter et l'encourage et comme gage de la protection divine lui envoie sa bénédiction apostolique. » Cependant le 6 août, l'archiprêtre prosterné aux pieds du Saint Père renouvelait ses instances, —

vainement d'ailleurs, — pour écarter un fardeau qu'il se croyait incapable de porter.

Autant Mgr Korum s'était défendu contre la dignité qui lui était imposée, autant fut admirable l'esprit de foi avec lequel, se soumettant aux ordres du Souverain Pontife, il accepta pleinement et sans arrière-pensée le ministère pastoral qui lui était confié.

Trèves ne fut plus pour lui un diocèse en territoire prussien, mais l'église à laquelle Dieu l'unissait par des liens sacrés : ses diocésains cessaient d'être les étrangers, voire les ennemis d'hier, compatriotes forcés aujourd'hui, pour devenir des ouailles aimées, auxquelles il voulait consacrer toutes ses forces et tout son dévouement.

Si le gouvernement prussien devait bientôt s'apercevoir qu'il s'était trompé en croyant trouver dans Mgr Korum un instrument docile de sa politique, celui-ci put affirmer au ministre des cultes : « C'est l'obéissance au S.-Siège qui m'a fait évêque prussien ; mais puisque je le suis, je remplirai fidèlement tous les devoirs qui incombent à un évêque à l'égard de Sa Majesté. »

L'expression très sincère de pareils sentiments lui conquit d'emblée l'affection de ses nouvelles ouailles, et sa droiture lui assura le respect d'un pouvoir déjà rendu méfiant par son refus de prêter le serment de fidélité, qui eût été une reconnaissance implicite des lois de mai 1873. Rarement se vérifia d'une manière plus éclatante la parole de l'Écriture : « Vir oboediens loquetur victorias ».

Quelle était la situation du diocèse de Trèves en 1881 ? A cause du désaccord entre le gouvernement et le S.-Siège et d'autres difficultés, la vacance du siège avait duré cinq ans. 230 paroisses sur 731 n'avaient plus de pasteur. En sept ans le nombre des prêtres appliqués au ministère était tombé de 816 à 520.

En fermant les petits séminaires, le gouvernement tarissait les meilleures sources des vocations ecclésiastiques ; et en forçant les étudiants en théologie à suivre les cours de professeurs en partie protestants ou incroyants, il mettait en péril la foi même des futurs pasteurs.

On ne peut résumer ici les tractations qui amenèrent la réouverture des petits et grands séminaires ni raconter même brièvement les efforts persévérants du nouvel évêque pour reconquérir sa liberté dans la nomination des curés. Quand Mgr Korum célébrera son quarantième anniversaire d'épiscopat, le diocèse comptera 1150 prêtres, dont environ cent trente seulement n'avaient pas été consacrés par ses mains. Il ne se contenta pas de défendre la formation du séminaire contre celle de l'université, il fit bâtir un séminaire où les aspirants au sacerdoce trouveraient un logement et des classes convenables, il les confia à des professeurs choisis avec soin.

En 1920, il complétait son œuvre en réorganisant les études philosophiques et théologiques d'après un plan mis en harmonie avec les exigences de la nouvelle législation canonique et les besoins du ministère actuel. L'intérêt de l'ancien professeur pour la formation scientifique de son clergé n'apparaissait pas seulement dans ses discours. Jusqu'à la fin de sa vie, il tint à présider de longues et multiples séances d'examen. Il lui arrivait d'y consacrer huit heures le même jour, sans supprimer ses audiences dans l'intervalle. Non content d'y ajouter la solennité de sa présence, il intervenait personnellement et prouvait à tous, professeurs et élèves, que l'évêque entretenait avec soin ses connaissances très étendues dans le double domaine de la philosophie et de la théologie. — S'il avait tenu à faire triompher le principe de la formation cléricale au séminaire, il n'hésitait pas à envoyer les plus capables de ses jeunes prêtres dans les universités de l'État, même à la faculté de théologie protestante de Berlin. Celle-ci après une longue délibération, crut devoir refuser l'immatriculation à un prêtre catholique « à moins qu'il n'eût l'intention de sortir de son Église ». L'évêque avait été plus libéral, au bon sens du mot, que les défenseurs du libre examen. Il faut dire à l'honneur du diocèse de Trèves que ces traditions y survivent au grand évêque qui les a créées.

Très personnel dans ses idées comme très décidé dans

l'action, Mgr Korum devait rencontrer de pénibles contradictions et se résigner à des résistances parfois très douloureuses. Il dut supporter l'injustice avec laquelle le gouvernement écartait de la haute administration d'une province en grande majorité catholique les fonctionnaires appartenant à notre religion. A l'occasion de son jubilé de 80 ans, il rappela qu'il avait dû attendre trente-huit ans avant de voir mettre à la tête du gouvernement de Trèves un président catholique. On sait que cette politique était suivie dans tout l'empire.

En 1892, l'évêque de Trèves, cédant à de pressantes invitations consentit à exposer de nouveau la sainte Tunique à la vénération des fidèles. Pendant six semaines à partir du 19 août, les rues de la vieille ville mosellane furent encombrées par l'afflux des pèlerins, dont le nombre monta parfois de 40.000 à 60.000 le même jour. Cette manifestation grandiose de la piété catholique fut l'occasion de violentes attaques contre son organisateur.

Dans des journaux et des pamphlets, le pèlerinage fut représenté comme un « honteux spectacle de théâtre », une « fête païenne », une « manifestation tendancieuse contre le gouvernement », un « brandon de discorde jeté dans le monde pour troubler la paix confessionnelle » (1). Les attaques personnelles contre l'évêque allèrent si loin qu'il dut défendre sa réputation devant les tribunaux. La con-

(1) Dans la lettre pastorale qui annonçait l'exposition solennelle de la relique, Mgr Korum crut devoir prendre ouvertement position dans la question de l'authenticité de la sainte Tunique. On peut résumer en ces termes cette partie de la lettre : Il existe en faveur de l'authenticité une tradition remontant à plusieurs siècles. D'après une enquête faite par des hommes d'une compétence éprouvée, aucun argument positif ne peut y être opposé. Il serait donc imprudent et contraire à la piété de croire que les saints évêques qui gouvernaient l'église de Trèves quand la relique y fut apportée et commença à y être vénérée n'ont pas, en une matière si importante, pris toutes les assurances nécessaires pour écarter une erreur.

Quoi qu'il en soit de la valeur de cette preuve, les honneurs rendus à la sainte Tunique sont suffisamment justifiés par les grâces remarquables dont elle fut certainement l'instrument.

damnation de deux calomniateurs n'arrêta cependant pas entièrement la campagne de presse.

La « lutte scolaire à Trèves » devait bientôt causer à l'évêque des soucis autrement cuisants et devenir pour lui l'occasion d'une douloureuse humiliation.

Dans cette région si catholique, le gouvernement central et provincial en étaient arrivés à imposer à beaucoup de futures institutrices un enseignement contraire à leurs convictions religieuses. Dans certaines localités, il n'y avait qu'une école évangélique malgré la forte proportion d'élèves catholiques. Dans d'autres, à l'école interconfessionnelle la moitié des professeurs étaient des non-catholiques alors que les 5/6 des élèves appartenaient à notre religion. Depuis longtemps l'évêque s'efforçait de remédier à cet abus. Il avait fait rappeler aux parents leur devoir très strict de veiller à l'instruction religieuse de leurs enfants. Comme on ne tenait pas compte de ses justes revendications, il avait refusé la nomination d'un professeur de religion dans une école interconfessionnelle.

Les choses en étaient là quand soudain, à la suite d'une imprudence du Vicariat général, l'orage qui couvait éclata dans toute sa violence.

Pour répondre à d'injustes attaques répandues par la presse gouvernementale, Mgr Korum rédigea une brochure dans laquelle l'injustice des mesures prises, soit à Berlin, soit au conseil communal était mise en lumière par un ensemble d'abus évidents et dénoncée avec une liberté toute apostolique. Avant de partir pour sa visite ad Limina, l'évêque avait donné des instructions précises sur la méthode et la date de la publication ; car la brochure devait être communiquée aux évêques et à des députés catholiques avant d'être mise dans le commerce. Malheureusement le Vicariat général ne se conforma point à ces prescriptions. Le 15 février, le clergé de la ville, sans avis préalable de l'évêque, promulgua du haut de la chaire une courte déclaration sur le devoir des parents catholiques à l'égard de l'école interconfessionnelle et sur le refus d'absolution qui sanctionnerait la violation de ces graves obligations. Le texte du

document répondait sans doute à d'anciennes instructions sur cette matière, mais le moment et le mode de la promulgation étaient pour le moins inopportuns.

Une tempête de protestations s'éleva dans la presse libérale. Au Reichstag une interpellation mit en cause l'évêque, auquel on attribuait la déclaration. Sauf deux membres du centre, tous les orateurs s'élevèrent contre « l'entreprise épiscopale ». Le premier ministre von Bülow, renversant les rôles, déclara que Mgr Korum mettait en péril la paix confessionnelle. Entretemps le gouvernement prussien faisait agir à Rome le Cardinal Kopp, pour obtenir l'intervention du S.-Siège. L'archevêque de Breslau s'entremet en effet. Sur ses conseils, semble-t-il, on imposa à l'évêque de déclarer « que les instructions lues en chaire l'avaient été sans son approbation ». On lui demandait aussi de satisfaire aux désirs de Berlin, en nommant un professeur de religion dans une des écoles apparemment condamnées. Dans un geste magnifique Mgr Korum écrivit au S. Père et au Cardinal Rampolla qu'il était décidé à couvrir entièrement ses curés et qu'il donnerait sa démission plutôt que de céder aux exigences du gouvernement. Le S.-Siège répondit aussitôt : « non la démission, mais la soumission. » Seule la menace de l'empereur de supprimer sa visite solennelle au Vatican, visite annoncée et préparée, explique cette mesure extrême de la curie pontificale. Ce furent des jours terribles pour l'évêque, attaqué par toute la presse protestante et gouvernementale, obligé de nommer à l'école interconfessionnelle un professeur de religion et de faire retirer par ses curés une déclaration dont il devait approuver tout le contenu. Les concessions ultérieures du gouvernement en faveur des écoles catholiques de Trèves ne suffirent pas à fermer la douloureuse blessure faite au défenseur de la foi et de l'autorité de l'Église et qui semblait désavoué par son pasteur suprême. Une double réparation lui fut cependant offerte dès ici-bas. Quand le Cardinal Kopp comprit un peu plus tard qu'il avait dépassé la mesure dans son rôle de pacificateur, il se rendit en habits de simple clerc au couvent des Frères de la Charité à

Coblence pour y rencontrer son collègue dans l'épiscopat et lui demander pardon de sa malheureuse intervention. En 1920, Benoît XV dans une audience privée rappela soudain à l'évêque de Trèves cette période de lutte scolaire. Le successeur de Pie X déclara au vieil évêque qu'en toute cette affaire il avait eu parfaitement raison, que lui-même, alors sous-secrétaire d'État, l'avait ouvertement défendu vis-à-vis du Cardinal Rampolla.

Au reste les catholiques allemands et en particulier ceux du Rhin et de la Moselle manifestèrent hautement leur sympathie et leur admiration à celui qui avait si courageusement défendu les droits de leurs enfants et ceux de la religion. Ici encore l'obéissance conduisit finalement à la victoire.

Dans un autre domaine, Mgr Korum eut à supporter des contradictions plus pénibles parce qu'elles lui vinrent de ses coreligionnaires et en partie de son propre clergé.

On sait que des conceptions très opposées sur la tactique de l'action sociale ont partagé longtemps les catholiques allemands en deux camps, dont les hostilités furent parfois extrêmement vives. La majorité des évêques, avec l'approbation explicite du S.-Siège, déclarait que les ouvriers catholiques doivent constituer des syndicats réservés aux fidèles de leur confession. Les questions économiques ne peuvent être indépendantes de la doctrine morale et de celle-ci la religion catholique seule est l'infailible interprète. De plus le contact constant dans les mêmes revendications avec des membres d'autres confessions tend à affaiblir chez beaucoup les convictions religieuses. Neutre dans une certaine mesure sur le terrain économique, l'ouvrier ne saisit pas facilement des distinctions d'ailleurs justifiées ; aussi étend-il facilement sa conception de neutralité à toute la doctrine risquant ainsi de tomber au moins dans l'indifférence religieuse.

D'accord avec les directives données par les évêques allemands réunis à Fulda en 1890 et avec la doctrine de l'encyclique *Rerum novarum* (1891), Mgr Korum favorisa de tout son pouvoir la création d'associations professionnelles catholiques.

D'autres sociologues pensaient au contraire que les questions économiques étant souvent indépendantes de la doctrine catholique et ne relevant que des principes généraux du droit, rien ne s'opposait au groupement de tous les travailleurs respectueux de ces principes. D'autre part le succès des revendications ouvrières exigeait la mise en ligne d'effectifs ouvriers puissants par le nombre et les ressources ; il importait donc de réunir dans les mêmes « syndicats chrétiens » tous les ouvriers qui refusaient d'adhérer à la doctrine et aux méthodes socialistes. Cette conception trouva d'ardents défenseurs à l'école sociale de München-Gladbach ; elle fut dès lors opposée sous le nom de cette ville à la doctrine dite « de Berlin », parce que la centrale des ouvriers catholiques du Nord et de l'Est de l'Allemagne était établie dans la capitale prussienne.

Sans cesser de témoigner à la conception de Berlin sa haute approbation et sa faveur particulière, le S.-Siège ne voulut pas condamner ouvertement les tenants des « syndicats chrétiens ».

La question de principe n'était d'ailleurs pas seule en cause. On pourrait se demander si devant la puissance croissante des contingents socialistes, il n'importait pas de grouper tous les ouvriers animés d'un même esprit chrétien, surtout dans les régions où les catholiques par leur importante majorité étaient protégés contre tout danger d'absorption dans l'élément protestant. La discussion se poursuivit jusqu'à la guerre, souvent fort animée et parfois avec des écarts regrettables de parole ou d'action.

En février 1914, les évêques intervinrent de nouveau pour confirmer les principes déjà proclamés en 1890 et en 1900, mais en rappelant la tolérance accordée par le S.-Siège à la pratique opposée, à cause des nécessités locales.

Enfin en août 1919 l'appel à l'union lancé encore une fois de Fulda eut pratiquement pour conséquence la disparition d'un certain nombre d'associations catholiques, dont les membres durent adhérer aux syndicats chrétiens plus nombreux et beaucoup plus puissants. Mgr Korum se tut pour

ne pas troubler la paix, en ce moment plus nécessaire que jamais. Il contempla, non sans angoisse, l'insuccès apparemment définitif de ses efforts. Si certains partisans de l'école de München-Gladbach émirent parfois des principes difficilement conciliables avec la doctrine catholique, l'évêque de Trèves ne tint peut-être pas assez compte des nécessités de la lutte contre un adversaire redoutable par sa puissance et son organisation. Il aura eu le mérite d'attirer vivement l'attention sur le danger réel des associations interconfessionnelles d'ouvriers et sur la nécessité de contrebalancer l'influence de leur neutralité par des œuvres catholiques fortement organisées.

Son cœur était resté profondément attaché à l'Alsace, où il gardait de précieuses amitiés. Cependant il s'était pleinement résigné au changement de régime politique. Son éducation bilingue, le milieu où il avait fait ses études théologiques, le caractère des Allemands lui permirent de s'acclimater avec moins de difficulté dans sa nouvelle patrie. Sans doute le Kulturkampf, puis un certain ostracisme des sujets catholiques contribuèrent à maintenir son antipathie pour le gouvernement prussien. Malheureusement la persécution religieuse en France et la faiblesse des catholiques divisés faisaient un douloureux contraste avec la puissance croissante de l'Église en Allemagne et le progrès d'une tolérance presque bienveillante à son égard.

Au début de la guerre, Mgr Korum crut avec tous, ou à peu près tous ses compatriotes que les excès imputés à l'armée allemande, en particulier en Belgique, étaient de pures inventions, qui révoltèrent sans doute sa droiture. Est-il resté jusqu'au bout dans cette persuasion? Son biographe lui-même laisse la question ouverte (p. 386) (1).

(1) M. TREITZ semble encore persuadé que le récit des atrocités allemandes en Belgique est le résultat d'une campagne de calomnie systématique à l'égard de l'Allemagne. Nous ne voudrions à aucun prix ranimer ici de pénibles discussions surtout avec des catholiques dont nous avons pu apprécier la sincérité et admirer l'élevation des sentiments. Mais un devoir de justice envers notre peuple nous oblige à déclarer que si aucun Belge instruit n'a cru à la légende des mains

Mais pour l'évêque de Trèves l'innocence du gouvernement allemand dans le déchaînement de la catastrophe semble n'avoir jamais fait de doute. On ne s'étonnera pas dès lors qu'il ait sincèrement souhaité le succès des armées austro-allemandes. Évêque, il se devait tout entier à ses ouailles et c'est du fond du cœur qu'il partagea leurs joies et leurs souffrances. Loyal sans flagornerie à l'égard de l'empereur, il évita toute violence de langage même dans les jugements trop sévères qu'il porta parfois sur les Alliés. A l'égard des autorités de l'armée d'occupation il témoigna d'une correction parfaite et d'une grande dignité. Il avait refusé absolument de se joindre aux autorités civiles qui devaient recevoir le général Mangin au Casino de Trèves, en disant qu'on ne « convoquait » pas un évêque comme un fonctionnaire. Le commandant en chef sut comprendre cette attitude et fit demander une audience, qui lui fut aussitôt accordée avec une parfaite courtoisie.

Dans cette vie si féconde de Mgr Korum, on n'aurait qu'une idée incomplète de l'homme et de l'œuvre si l'on ignorait la part de la prière et du travail dans les journées de cet évêque. Régulièrement levé un peu avant cinq heures, même quand le repos de la nuit avait dû être largement sacrifié, il consacrait une heure entière à l'oraison avant la sainte messe. Peu après le petit déjeuner, il faisait à genoux une lecture d'une demi-heure dans la Sainte Écriture. Cette pratique lui fut inspirée par l'exemple d'un clergyman anglican. Le soir, près d'une heure était encore employée à la lecture spirituelle et à l'oraison. Non content de prendre part aux retraites pastorales, il faisait une autre retraite annuelle dans une entière solitude et les exercices spirituels, continués parfois pendant huit jours consécutifs, furent longtemps son unique repos.

d'enfants coupées par des soldats allemands, il y a des témoins irrécusables en grand nombre pour garantir, hélas, l'authenticité d'autres crimes, nombreux, atroces et exécutés par ordre supérieur. Nous les avons pardonnés aux coupables ; nous ne les imputons pas aux innocents ; nous demandons, la vérité et la justice exigent qu'on les reconnaisse et qu'on les déplore.

Pour se faire une idée de son activité, il suffira de rappeler que de 1881 à 1921 il donna trente-sept fois lui-même la station quadragésimale dans sa cathédrale. Ceux qui ont entendu ou lu ses discours et ses conférences savent que la perfection de la forme ne le cédait en rien à l'élévation et à la solidité de la doctrine (1). Si Dieu lui avait donné une santé extraordinairement robuste, il en a dépensé les forces sans compter au service de son peuple et de l'Église.

Dieu purifia cette âme d'apôtre par de longs mois d'inaction forcée à la suite d'un accident. Il s'était cependant remis à l'œuvre quand la mort vint le frapper. Quelques heures à peine s'écoulèrent entre sa dernière audience et le moment où il remit à Dieu son âme ornée des mérites acquis pendant cinquante-six ans de vie sacerdotale et quarante ans de ministère épiscopal. L'église de Trèves le regarde à bon droit comme l'un de ses pontifes les plus illustres.